

PROCÉDURE :
Le contrôle analogue

Service Juridique

➤ **Qu'est-ce que le contrôle analogue ?**

- Le contrôle analogue est le contrôle qu'exerce les collectivités actionnaires sur la SPL
- Ce contrôle doit être similaire à celui que les collectivités actionnaires exercent sur leurs propres services
- La SPL disposant à la fois d'un statut d'entreprise publique locale et de société anonyme, elle doit imposer dans son règlement interne des règles spécifiques relatives au contrôle analogue qui va au-delà d'un contrôle normal que la loi commerciale accorde aux actionnaires dans une société anonyme (SA)
- Le contrôle analogue doit ainsi être fondé sur la détermination des orientations de l'activité et des actions que la SPL proposent

➤ **Quand intervient le contrôle analogue ?**

- Au moment de la **notification** d'un contrat de prestations intégrées (CPI)
- À chaque demande de **paiement intermédiaire**
- À chaque demande de **solde** du contrat

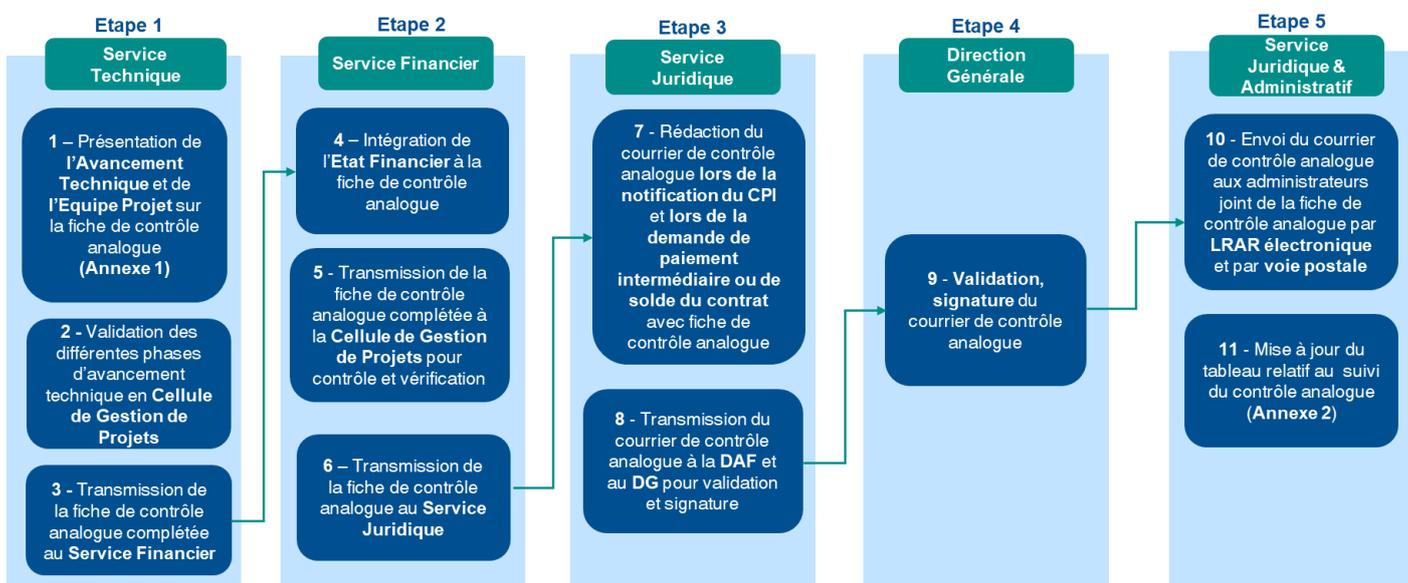
➤ **Quelle est la date de notification à indiquer sur la fiche de contrôle analogue ?**

Pour rappel, le contrat prend effet sous réserve de sa signature par les deux parties à compter de la notification.

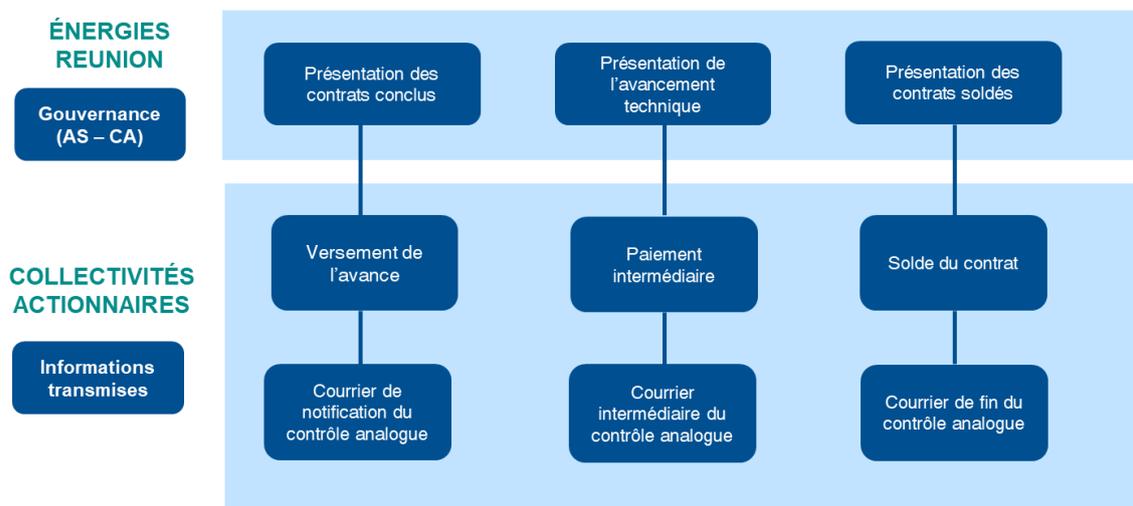
La date à indiquer sur la fiche de contrôle analogue est la **date de réception par la SPL** de la convention qui est mentionnée **par un cachet de réception** est considérée comme la date de notification.

➤ Quelle est la procédure interne permettant l'exercice du contrôle analogue ?

PROCEDURE INTERNE DE CONTRÔLE ANALOGUE



SUIVI DU CONTRÔLE ANALOGUE PAR LES COLLECTIVITÉS ACTIONNAIRES



Les courriers sont envoyés aux actionnaires par voie électronique avec AR et par voie postale

ANNEXE 1 : FICHE TYPE DE CONTRÔLE ANALOGUE



Contrôle Analogue

Indiquer le numéro financier pour avoir le nom
du projet

Contrat n° référence actionnaire

Date de mise à jour de la fiche : 01 décembre 2023

Principaux éléments contractuels

Date de notification : 01/01/2024

Durée prévisionnelle de la mission : 12 mois

Date de fin prévisionnelle : janvier 2025

Avenant à prévoir sur phase(s)

Equipe projet

Référent Énergies Réunion: Matthieu HOARAU

Référent Région Réunion nom du contact

Phases de la mission et état d'avancement technique

Phase(s)	Avancement (%)
- Phase 1 : descriptif phase 1	0%
- Phase 2 : descriptif phase 2	0%
- Phase 3 : descriptif phase 3	0%
- Phase 4 : descriptif phase 4	0%
- Phase 5 : descriptif phase 5	0%
- Phase 6 : descriptif phase 6	0%
- Phase 7 : descriptif phase 7	0%
- Phase 8 : descriptif phase 8	0%
- Phase 9 : descriptif phase 9	0%
- Phase 10 : descriptif phase 10	0%

Pourcentage d'avancement global de la mission

0%

Contrôle Analogue - Contrat n° référence actionnaire : indiquer le numéro financier pour avoir le nom du projet

Etat financier

Montant de la prestation (€ HT) : 0,00 €

Montant des dépenses externes : pas de dépenses externes prévues au contrat

Modalités de paiement (recettes) :

1ère avance de (montant du paiement)€ HT correspondant à description de la 1ère avance

2ème avance de (montant du paiement)€ HT correspondant à description de la 2ème avance

3ème avance de (montant du paiement)€ HT correspondant à description de la 3ème avance

4ème avance de (montant du paiement)€ HT correspondant à description de la 4ème avance

5ème avance de (montant du paiement)€ HT correspondant à description de la 5ème avance

6ème avance de (montant du paiement)€ HT correspondant à description de la 6ème avance

7ème avance de (montant du paiement)€ HT correspondant à description de la 7ème avance

8ème avance de (montant du paiement)€ HT correspondant à description de la 8ème avance

9ème avance de (montant du paiement)€ HT correspondant à description de la 9ème avance

10ème avance de (montant du paiement)€ HT correspondant à description de la 10ème avance

solde de (montant du paiement)€ HT correspondant à description du solde

Montant déjà perçu : 0,00 €

Reste à percevoir : 0,00 €

Montant facturé : Modalités de la facture :

Reste à facturer :

Etabli le :

Cachet et signature Énergies Réunion

ANNEXE N°2 : TABLEAU DE SUIVI DU CONTRÔLE ANALOGUE

SUIVI DU CONTRÔLE ANALOGUE AU 31 MARS 2024					
Actionnaires	CONTRATS	MONTANT (€ HT)	Type de courrier	Date d'envoi des courriers	CONTRÔLE ANALOGUE
	AVENANT N°5 - EXPLOITATION ET MAINTENANCE DES DEUX MICROCENTRALES HYDROELECTRIQUES DU BRAS DES LIANES	189 022,51 €	EN ATTENTE		non
	AMO POUR LE SUIVI DES ACTIONS DE COMMUNICATION DU PROGRAMME SARE	45 500,00 €	EN ATTENTE		non
	SLIME 2023	2 000 000,00 €	PAIEMENT INTERMEDIAIRE	29/12/2023	oui
	ECOSOLIDAIRE 2023	547 465,44 €	NOTIFICATION	25/01/2024	oui
	ECOSOLIDAIRE 2023	218 986,18 €	PAIEMENT INTERMEDIAIRE	02/02/2024	oui
	SARE 2023 ACTES A ET B	801 247,48 €	SOLDE	27/02/2024	oui
	CHEQUE PHOTOVOLTAÏQUE 2023	825 267,86 €	EN ATTENTE		non
	AMO GEOTHERMIE	44 239,63 €	NOTIFICATION	27/12/2023	oui
	ANIMATION DES FILIERES EMR ET AMO EOLIEN OFF-SHORE	71 889,40 €	NOTIFICATION	26/12/2023	oui
	AMO POUR LE DEVELOPPEMENT DE LA MOBILITE HYDROGENE POUR LE TRANSPORT DE VOYAGEURS	23 041,47 €	NOTIFICATION	26/12/2023	oui
	LYCEE STELLA - AMO POUR LA MISE EN ŒUVRE DE PROTECTONS SOLAIRES	7 151,02 €	PAIEMENT INTERMEDIAIRE	23/01/2024	oui
	AMO POUR LES TRAVAUX DE MDE ET ENR SUR LE PATRIMOINE REGIONAL	Le montant dépendra des bons de commande	EN ATTENTE		non
	PLATEFORME ENERGIE	25 515,00 €	NOTIFICATION	25/01/2024	oui
	Mission d'appui pour la pré-faisabilité technique et économique relative à la mise en place d'une cellule de vie climatisée alimentée par énergie photovoltaïque au sein des logements des personnes âgées	27 600,00 €	NOTIFICATION	25/01/2024	oui
	Bilan carbone	14 092,13 €	NOTIFICATION	25/01/2024	oui
	Mise en oeuvre du programme OMBREE 2 - Programme inter outre-Mer pour des Bâtiments Résilients et Economes en Energie sur la période 2022-2025	91 612,90 €	NOTIFICATION	25/01/2024	oui
REGION REUNION	Mission d'assistance à La Région Réunion pour la répliquabilité du projet MAESHA à La Réunion	25 216,00 €	NOTIFICATION	25/01/2024	oui
	FILIERES_BIOMASSE	184 331,80 €	NOTIFICATION	25/01/2024	oui
	AMO Réhabilitation des microcentrales hydroélectriques du Bras des Lianes	94 009,22 €	NOTIFICATION	22/12/2023	oui
	BDL 2023_Avenant N°6	64 055,30 €	EN ATTENTE		non
	GOUVERNANCE ENERGIE 2022	82 875,55 €	SOLDE	29/12/2023	oui
	GOUVERNANCE ENERGIE 2023	70 200,00 €	NOTIFICATION	22/12/2023	oui
	EXPLOIT_MAINT_MICROCENTRALES_BDL	128 883,87 €			non
	Exploitation et maintenance centrales PV	13 824,88 €	NOTIFICATION	26/12/2023	oui
	ENERGILES	20 150,00 €	NOTIFICATION	26/12/2023	oui
	Elaboration du plan hydrogène de la Réunion	101 382,49 €	NOTIFICATION	27/12/2023	oui
	OER 2022	112 450,00 €	SOLDE	29/12/2023	oui
	OER 2023	108 966,82 €	NOTIFICATION	27/12/2023	oui
	Exploitation et maintenance centrales PV	55 046,49 €	NOTIFICATION	29/12/2023	oui
	Mise en œuvre du dispositif ART-MURE	110 599,07 €	NOTIFICATION	25/01/2024	oui
	AMO Mise en œuvre d'un projet pilote d'approvisionnement de lignes de transport en commun en biogaz véhicule sur la STEP du Grand-Prado	14 040,00 €	PAIEMENT INTERMEDIAIRE	23/01/2024	oui
	Filières BIOMASSE 2022	184 331,79 €	PAIEMENT INTERMEDIAIRE	27/02/2024	oui
	Mise à jour du Schéma Régional Eolien	32 258,06 €	SOLDE	23/01/2024	oui
	Mise en œuvre de dispositifs de sensibilisation et d'accompagnement de la population réunionnaise	209 950,00 €	SOLDE	23/01/2024	oui
	Filières BIOMASSE	74 797,77 €	SOLDE	27/02/2024	oui
	Mise en œuvre des actes métiers A1 à B2 du SARE	83 980,58 €	SOLDE	28/02/2024	oui

SUIVI DU CONTRÔLE ANALOGUE AU 31 MARS 2024

Actionnaires	CONTRATS	MONTANT (€ HT)	Type de courrier	Date d'envoi des courriers	CONTRÔLE ANALOGUE
CIREST	REALISATION BILAN CARBONE PATRIMOINE ET COMPETENCES	22 100,00 €	NOTIFICATION	21/02/2024	oui
CIVIS	ETUDE DE GISEMENT DES MATIERES POTENTIELLEMENT METHNISABLES AVEC LES BOUES DE LA STATION D'EPURATION DE PIERREFONDS	24 667,50 €	NOTIFICATION	26/02/2024	oui
CINOR	ACCOMPAGNEMENT A L'EXPLOITATION ET A LA MAINTENANCE DES CENTRALES PHOTOVOLTAÏQUES ET DES BORNES DE RECHARGES DE LA CINOR	17 550,00 €	PAIEMENT INTERMEDIAIRE	26/04/2024	oui
	AMO EN VUE DE LA REALISATION DE DIAGNOSTICS ET ETUDES D'AVANT PROJET POUR L'IMPLANTATION D'INSTALLATION RVE SUR LA PATRIMOINE DE LA CINOR	20 670,00 €	SOLDE	23/04/2024	oui
CONSEIL DEPARTEMENTAL	REALISATION D'AUDITS ENERGETIQUES ET THERMIQUES SUR 126 SITES DU PATRIMOINE BÂTI DU CONSEIL DEPARTEMENTAL	369 206,50 €	EN ATTENTE		non
	ASSISTANCE À L'ANIMATION TERRITORIALE DU PROJET GIROFLEE	438 709,67 €	NOTIFICATION	25/01/2024	oui
SAINT-PAUL	REALISATION DU BEGES DE LA COMMUNE DE SAINT-PAUL PAR LE BIAIS DE LA METHODOLOGIE BILAN CARBONE PATRIMOINE ET COMPETENCES	22 100,00 €	EN ATTENTE		non
	Etat des lieux sur les conditions thermiques au sein de 13 écoles des hauts de Saint-Paul	56 875,01 €	PAIEMENT INTERMEDIAIRE	27/02/2024	oui
SIDELEC	OER 2023	10 000,00 €	EN ATTENTE		non
SAINT-ANDRE	Bilan carbone	22 100,00 €	EN ATTENTE		non
	Accompagnement à la mise en œuvre de l'arrêté tertiaire et actions d'économie d'énergie sur patrimoine	63 073,22 €	SOLDE	02/02/2024	oui
SAINT-LOUIS	Bilan carbone	23 075,00 €	EN ATTENTE		non
LA POSSESSION	AMO VALORISATION PHOTOVOLTAÏQUE DU PATRIMOINE DE LA COMMUNE	33 247,50 €	SOLDE	29/04/2024	oui